



**BUREAU DE COMMUNAUTÉ
SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2026 À 18H00**

**Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS**

Présents :

1	AIX-LES-BAINS	BERETTI Renaud
2	AIX-LES-BAINS	FRUGIER Michel
3	AIX-LES-BAINS	GUIGUE Thibaut
4	BOURDEAU	DRIVET Jean-Marc
5	BRISON SAINT INNOCENT	CROZE Jean-Claude
6	CHINDRIEUX	BARBIER Marie-Claire
7	CONJUX	POCHAT Nathalie
8	DRUMETTAZ-CLARAFOND	BEAUX-SPEYSER Danièle
9	ENTRELACS	BRAISSAND Jean-François
10	GRESY-SUR-AIX	MAITRE Florian
11	LA BIOLLE	NOVELLI Julie
12	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	MORIN Bruno
13	LE BOURGET DU LAC	MERCAT Nicolas
14	MERY	FONTAINE Nathalie
15	MONTCEL	HUYNH Antoine
16	MOUXY	MORET Jean-Paul
17	ONTEX	CARRIER Christiane
18	RUFFIEUX	ROGNARD Olivier
19	SAINT OFFENGE	GRELLIER Jean-Marc
20	SAINT OURS	ALLARD Louis
21	SAINT PIERRE DE CURTILLE	DILLENSCHNEIDER Gérard
22	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	TOUGNE-PICAZO Brigitte
23	TRESSERVE	LOISEAU Jean-Claude
24	TREVIGNIN	CHAPUIS Nicolas
25	VIONS	ARRAGAIN Manuel
26	VIVIERS-DU-LAC	MONANGE Myriam
27	VOGLANS	MERCIER Yves

25 communes présentes

Absents excusés :

CHANAZ	HUSSON Yves
MOTZ	CLERC Gérard

L'an deux mille vingt-six, le mardi huit septembre à dix-huit heures, les membres du Bureau communautaire de Grand Lac, légalement convoqués le 2 septembre 2026 par le président, Renaud BERETTI, se sont réunis à Aix-les-Bains, au siège de la communauté d'agglomération, 1500 boulevard Lepic. Un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse (17 points à l'ordre du jour) et les projets de délibérations était joints à la convocation.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 27 présents. Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



DÉLIBÉRATION

N° : B-76 Année : 2026

Exécutoire le : 17 SEP. 2026

Publiée/Notifiée le : 17 SEP. 2026

Visée le : 15 SEP. 2026

HOMME & BIOSPHERE

Déploiement du programme Fauna Flora 30x30 2026-2029 Demande de subvention

Monsieur le Président rappelle que le projet « Fauna Flora 30x30 » a pour finalité principale de déployer un programme d'éducation à la nature auprès des établissements scolaires de niveau primaire sur l'ensemble du territoire de Grand Lac. L'objectif est simple : tous les jeunes du territoire qui arrivent au collège doivent être en mesure de reconnaître 30 espèces animales et 30 espèces végétales.

Un partenariat avec l'Education Nationale a été établi. Le projet s'inscrit dans le cadre de la désignation du territoire au programme « Homme et Biosphère » de l'UNESCO, qui vise à concilier les activités humaines avec la préservation des milieux naturels.

Le projet a permis la participation de 1215 jeunes entre 2023 et 2026, répartis dans 24 écoles et au sein de 16 communes de l'agglomération.

Cette expérimentation a bénéficié du soutien :

- Du Fonds Vert (80 939 € HT) et de la Compagnie Nationale du Rhône (39 808 €) sur la période 2023-2026,
- Du Fonds National d'Aménagement du Territoire (20 686 € HT) en 2024,
- De la Fondation Poule Rousse (5000€ HT) au démarrage en 2023.

Au total, le projet a obtenu 146 433 € de subventions (montant initial du projet : 161 878 €), soit 90% du montant prévisionnel du projet.

La poursuite du projet sur la période 2026-2029 est proposée, avec une augmentation du nombre de classes concernées par le projet, pour un coût total estimé à 190 293 € HT

Afin de poursuivre le déploiement du projet sur cette période, il est proposé de solliciter le Département de la Savoie au titre du contrat départemental du territoire de Grand Lac pour un montant de 19 028 €, soit 10 % du montant du projet.

La Compagnie Nationale du Rhône a renouvelé son soutien au projet en octroyant une subvention de 45 670 €.

Plan de financement prévisionnel 2026-2029 :

Financiers	Montant	%
CNR (validé)	45 670 €	24
Département (en cours d'instruction)	19 028 €	10
Fonds vert/Agence de l'eau (à déposer)	57 088 €	30
Union européenne/LEADER (à déposer)	25 000 €	13,1
Autres financeurs privés (à déposer)	19 028 €	10
Autofinancement	24 738 €	12,9
TOTAL	190 293 €	100

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Président à solliciter une subvention auprès du Département de la Savoie ainsi qu'auprès de tout autre organisme susceptible de financer le projet.

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à solliciter une subvention auprès du Département de la Savoie ainsi qu'auprès de tout autre organisme susceptible de financer le projet, et à signer tout document afférent.

Aix-les-Bains, le 8 septembre 2026

Le Président,
Renaud BERETTI



La secrétaire de séance,
Julie NOVELLI

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Délégués en exercice : 31- Présents : 27- Présents et représentés : 27- Abstentions : 0- Votants : 27- Pour : 27- Contre : 0- Blancs : 0- Nuls : 0 |
|--|

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Délibération B-76 : Déploiement du programme Fauna Flora 30x30 2026-2029 Demande de subvention

Date de transmission de l'acte : 15/09/2026

Date de réception de l'accusé de
réception : 15/09/2026

Numéro de l'acte : d5996 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20260908-d5996-DE

Date de décision : 08/09/2026

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. Demandes de subventions